

[Text]

•1610

The Chairman: Thank you, Mr. Korchinski. I recognize Mr. Mazankowski.

Mr. Mazankowski: I spoke this morning.

The Chairman: Did you conclude your remarks this morning?

Mr. Mazankowski: Yes. Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Then, gentlemen, are you ready for the question?

Mr. Pringle: Mr. Chairman, on this particular bill there is one point I would like to make if I may. We are not really sitting down and philosophizing about the industry when we write a bill. We are writing words and phrases into law. I have a very great deal of difficulty believing that we can write a law which will say...

Mr. Horner: In due regard.

Mr. Pringle: ...that we must have due regard to acquire a standard of living for anybody. I would also like to say there is a little bit of contradiction going on here, and I say this with great respect to the honourable member who has proposed this amendment for the simple reason that he also has on several occasions said that products should be produced in the areas where they can be produced the cheapest. There is a place where he should say, having due regard to the standard of living of the producers.

I would like to suggest that the reference made to broilers, with respect to my friends from Quebec, that the amount of money received by broiler producers in Quebec is deemed by producers in I would say all of the rest of Canada to be almost to the point of a distress amount, an amount that is not acceptable. I do not think that it is really acceptable to the Quebec producers. Therefore if we are going to state that this product should be produced in the area where it can be produced the cheapest, we must have regard for the standard of living of those people.

I am quite sure that the Committee must agree—and I appreciate and I respect the intent of this amendment. The intent of this amendment is to say to the producers of Canada loud and clear that they should be entitled to a standard of living; and Mr. Chairman, I know of no better objective than that. I think that is an excellent objective. I think it can only be done through planning, programming and the establishment of some kind of national organization or national planned group such as we are trying to do here. I would think the members would appreciate the fact that to write those words into law and expect the legal eagles of our country to fight this out in the courts of the land in time to come, there probably will be times when this act will be challenged in the courts, and I would hate to think that we would jeopardize the future of the producers by putting...

Mr. Horner: This is merely the goal we should shoot for.

[Interpretation]

Le président: Merci, monsieur Korchinski. Je donne la parole à M. Mazankowski.

M. Mazankowski: J'ai déjà parlé ce matin.

Le président: Est-ce que vous aviez terminé vos observations ce matin?

M. Mazankowski: Oui. Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Eh bien, messieurs, êtes-vous prêts pour le vote?

M. Pringle: Monsieur le président, il y a un point que je voudrais soulever à propos du bill en question. Lorsque nous rédigeons un bill, nous ne nous livrons pas des débats philosophiques au sujet de l'industrie. Nous mettons en forme des mots et des phrases afin qu'ils deviennent loi. Il m'est très difficile d'imaginer que nous pouvons rédiger une loi disant...

M. Horner: Tenant compte de...

M. Pringle: ...que nous devons tenir compte de la nécessité d'obtenir un niveau de vie décent pour tout le monde. Je voudrais également faire respectueusement remarquer à l'honorable membre qui a proposé l'amendement qu'il me semble découvrir une certaine contradiction dans ses propos, pour la simple raison qu'il a, à plusieurs occasions dit que de telles denrées devaient être produites dans les régions où leur prix de revient serait le plus bas. C'est à cet endroit-là, selon moi, qu'il faut parler de la nécessité de tenir compte d'obtenir un niveau de vie stable pour les producteurs.

En ce qui concerne l'allusion faite aux poulets de gril, je voudrais faire remarquer, sauf le respect que je dois à mes amis du Québec, que le montant des subventions perçues par les producteurs de poulets de gril du Québec est, de l'avis de tous les producteurs du Canada, inacceptable. Je ne pense pas non plus que les producteurs du Québec le considère comme acceptable. Par conséquent, si nous devons déclarer que ces denrées doivent être produites dans la région où le prix de revient est le moins élevé, nous devons prendre en considération le niveau de vie de ces personnes.

Il est certain que le Comité doit parvenir à un accord—et je respecte le propos de cet amendement. L'intention de cet amendement est de proclamer clairement aux agriculteurs canadiens qu'ils ont droit à un certain niveau de vie. Monsieur le président, je ne connais pas d'objectif plus louable. Je pense que ceci ne peut être fait que grâce à une planification, à une programmation et à l'établissement d'une sorte d'organisation nationale ou d'un groupe dont les activités seraient planifiées à l'échelle nationale et c'est, je crois, ce que nous essayons de faire ici. Je pense que les députés ici présents se rendront compte du fait que, en incluant de tels termes dans la loi, nous donnons la possibilité aux juristes qui voudraient le faire, de combattre la loi; et je ne voudrais pas être obligé de penser que nous allons menacer l'avenir des producteurs en incluant...

M. Horner: C'est précisément cela dont nous devons nous préoccuper.